



ACTU PME Depuis septembre 2010, vous êtes directeur opérationnel de la boîte à boulots dont l'un des buts est de favoriser l'intégration des jeunes gens dans le monde du travail. Les jeunes semblent-ils indiquer un pessimisme sur leur devenir professionnel ?

Philippe Grosjean La réalité économique a durci les rapports avec le monde du travail. Les difficultés rencontrées dans certains pays européens qui affichent des taux de chômage importants, renforcent la possibilité d'engagement de main-d'œuvre étrangère pour les entreprises.

La boîte à boulots a une vocation de soutien et de préparation du jeune (de 15 à 25 ans) à l'entreprise. Elle le sensibilise sur ses droits et devoirs et le responsabilise aux réalités qui seront les siennes.

Cette jeunesse a besoin de repères, elle tend à construire son avenir et cherche à trouver des fondements auxquels elle puisse s'identifier. Notre rôle est de l'accompagner dans cette démarche.

Il est probable que certains puissent avoir des doutes quant à leur avenir professionnel, toutefois, cette jeunesse reste désireuse de s'intégrer et recherche surtout un sens dans son lien avec l'entreprise.

ACTU PME Plus sensibles que d'autres catégories aux variations de la conjoncture, les jeunes sortants du système éducatif subissent de plein fouet toute dégradation de la situation de l'emploi. Quels sont les défis auxquels la boîte à boulot est confrontée ?

Philippe Grosjean Le système scolaire actuel présente souvent des lacunes dans la préparation du jeune à l'environnement professionnel. Il ne le sensibilise pas aux exigences toujours plus importantes auxquelles il devra faire face.

Le grand défi pour la Boîte à boulots est d'apporter le soutien nécessaire pour encadrer au mieux cette jeunesse (CV, lettre de motivation, comportement à adopter dans l'entreprise, normes qualitatives et quantitatives, etc). La recherche d'un travail pouvant être exercé par un jeune est aussi une de nos priorités.

ACTU PME Le poids du diplôme acquis en formation initiale demeure un critère d'embauche important, même en milieu ou en fin de carrière. Pensez-vous qu'il soit possible pour la boîte à boulots de promouvoir l'égalité des chances des jeunes dans le monde du travail s'il existe des disparités entre ceux qui sont sans formation et ceux qui sont en possession d'un diplôme universitaire ?

Philippe Grosjean La boîte à boulots a dans ses statuts, le soin d'équité entre les jeunes et ne fait aucune discrimination entre eux. La diversité des boulots proposés par l'association allant de la distribution de Flyers jusqu'à des emplois plus « qualifiants » fait que, quelque soit le jeune, nous avons la possibilité de lui trouver un petit travail.

N'oublions pas ce qui nous distingue d'une agence de placement... « C'est « nous » qui faisons le choix du jeune que nous mettons à l'emploi et non l'entreprise ». Cette particularité assure l'impartialité dans la répartition des postes et garantit une possibilité de travail pour « toutes et tous ».

ACTU PME La question de la transition entre les études et l'emploi, la question de la professionnalisation après l'acquisition de bases solides au cours des études et la question du rapprochement entre le monde universitaire et celui de l'entreprise se posent avec acuité. Quels types de réponses novatrices la boîte à boulots peut-elle apporter pour séduire les entreprises ?

Philippe Grosjean La Boîte à boulots n'a pas pour vocation de trouver un « emploi définitif » pour le jeune, mais bien de le « préparer » aux réalités du monde de l'entreprise par l'action d'un petit travail. De plus, sa diversité dans le type de tâches offertes (de livrer les croissants le matin jusqu'à la traduction de documents « UNI»), lui procure une facilité d'accès pour les entreprises. Celles-ci hésitant souvent à conclure un « contrat » pour une durée très courte ou peu qualifiant.

Dans ses prestations, la Boîte à boulots peut assurer la gestion administrative des salaires et donne ainsi aux jeunes et à l'entreprise la légalité indispensable à toutes activités professionnelles. Il est aussi certain que la transition entre la scolarité sous toutes ses formes et l'entreprise est un passage important.

Toutefois, celui-ci ne doit pas être une source d'inquiétudes, mais au contraire susciter chez le jeune l'envie de mettre en application la théorie apprise (durant son passage scolaire) aux actions quotidiennes.

Beaucoup d'entreprises sont réticentes à engager des jeunes sans « expérience » professionnelle, c'est là que la Boîte à boulots a un rôle à jouer. Les différents travaux que nous proposons aux jeunes débouchent sur une valorisation « certificat de travail » de l'activité accomplie. Ce document servant de « tremplin » dans l'élaboration du CV du jeune en mentionnant une activité empirique exercée.

ACTU PME Une grande majorité de jeunes considèrent l'investissement dans la vie professionnelle comme une condition essentielle de leur épanouissement et de leur réussite personnelle. Or, il existe une minorité de jeunes qui n'ont pas la réalité professionnelle et qui veulent travailler quand bon leur semble. Comment la boîte à boulots gère-t-elle de telle situation afin de continuer à être crédible auprès des entreprises qui collaborent avec vous ?

Philippe Grosjean Il est utopique de penser que tous les jeunes ont des similitudes dans la façon d'appréhender le travail. Comme pour leurs aînés, nous trouvons des gens mieux disposés que d'autres à accomplir des prestations professionnelles. Notre réalité n'est pas différente !

Le contexte professionnel et l'envie du jeune faisant la différence. La Boîte à boulots n'a pas la prétention d'avoir exclusivement des jeunes motivés et performants, mais elle informe directement les jeunes sur ces réalités et les prévient que si le travail et la responsabilisation devaient faire défaut, l'entreprise ne les gardera pas et la relation de travail prendra fin. Leur comportement devenant un critère prioritaire de la collaboration.

ACTU PME Une majorité de suisses, sans doute marquée par la montée du chômage et la rupture de l'idéal de l'emploi à vie, aspire avant tout, pour leurs propres enfants, à un emploi stable. Ne pensez-vous que les petits boulots que vous offrez accentuent la précarité ?

Philippe Grosjean Il est important de faire la distinction entre une activité occasionnelle et de premier contact (scolarité – entreprise) comme propose la boîte à boulots, ou un emploi à durée indéterminée ne garantissant pas une activité stable et un salaire constant.

Notre mission est bien définie et notre rôle connu ! Nous ne procurons que des « petits emplois » de manière ponctuelle et limitée dans le temps (maximum 3 mois). Cette activité

renforçant l'intégration sociale du jeune par le biais de l'insertion professionnelle.

Interview réalisée par Thierry Dime

Copyright © Actu PME - Tous droits réservés